

ABBYY® FineReader® PDF

Conditions d'abonnement à FineReader PDF

Des abonnements d'un an ou de trois ans sont proposés pour FineReader PDF dans les conditions énoncées ci-après.*

- 1 **Produits.** Un abonnement à FineReader PDF est actuellement disponible pour les produits logiciels ABBYY suivants :
 - FineReader PDF for Windows:
 - Standard
 - Corporate
 - PDF Viewer Pro
 - FineReader PDF for Mac
- 2 **Licences applicables.** Un abonnement à FineReader PDF est disponible pour les utilisateurs individuels et les entreprises.
- 3 **Période de renouvellement de l'abonnement.** L'abonnement à FineReader PDF peut être payé sur une base annuelle ou triennale (période contractuelle d'un an ou de trois ans). Des conditions d'abonnement d'un mois et d'un an sont disponibles dans la boutique en ligne d'ABBYY. Pour les licences en volume, disponibles à l'achat par des organisations, et pour des licences autonomes d'utilisateur individuel, disponibles à l'achat dans la boutique en ligne d'ABBYY, la période contractuelle commence à la date d'achat indiquée sur la facture. Pour les licences autonomes, disponibles à l'achat par des utilisateurs individuels dans l'ABBYY Partner Channel, la période de l'abonnement commence au moment de l'installation et de l'activation de FineReader PDF.
- 4 **Frais d'abonnement.** Les frais d'abonnement pour les différentes périodes contractuelles et les différents types de licences sont indiqués dans la liste tarifaire et/ou dans la boutique en ligne et le site Web d'ABBYY.
- 5 **Utilisation.** Les frais d'abonnement mensuel, annuel ou triennal payés donnent à l'utilisateur le droit d'utiliser le produit logiciel pendant la période contractuelle correspondante (un ou trois ans).
- 6 **SMUA.** Les frais d'abonnement à FineReader PDF incluent la SMUA (Software Maintenance and Upgrade Assurance, maintenance logicielle et assurance de mise à niveau). Vous trouverez les modalités de la SMUA ici : www.abbyy.com/sm-terms. Pour les produits FineReader PDF, les utilisateurs ont accès aux services suivants dans la mesure où ils paient leurs frais de gestion à temps :
 - Services d'assistance à la clientèle (niveau entreprise uniquement pour FineReader PDF)
 - Mises à jour des produits logiciels, à condition que ces mises à jour soient publiées officiellement par ABBYY
 - Mises à niveau des produits logiciels, à condition que ces dernières soient publiées officiellement par ABBYY
- 7 **Protection.** Les licences logicielles peuvent bénéficier d'une protection renforcée avec une date d'expiration.
 - La date d'expiration exacte de la licence pour la période contractuelle initiale est définie comme suit : « la date d'expédition par ABBYY (la date de facture d'ABBYY) plus un mois ou une ou trois années civiles plus un délai de grâce ». La période de grâce peut dépendre de votre type de licence, mais pas moins de 7 jours. La période de grâce n'est pas incluse dans la durée d'abonnement.
 - À la réception de chaque frais d'abonnement suivant (renouvellement d'abonnement), ABBYY prolonge la date d'expiration de la licence d'un mois civil, d'une ou de trois années civiles. Par exemple, si la date d'expiration actuelle est le 22 août 2022 et que le paiement pour la prochaine période contractuelle est réalisé le 20 septembre 2022, la date d'expiration sera actualisée et prolongée jusqu'au 22 août 2023.
 - Si la date d'expiration est atteinte mais que les frais d'abonnement pour la prochaine période n'ont pas été payés, les principales fonctions du logiciel seront bloquées jusqu'au paiement.
- 8 **Modalités.** Vous trouverez des informations détaillées sur les modalités d'abonnement ici : www.abbyy.com/legal/subscription-terms.

* Les licences perpétuelles en volume sont disponibles uniquement pour les institutions gouvernementales. Des restrictions peuvent s'appliquer en ce qui concerne les produits ou les pays.